

# Contrôle des objectifs d'apprentissage

## Programme pour la formation à la pratique professionnelle

pour le profession de  
Plâtrier constructeur à sec

avec certificat fédéral de capacité (CFC)



## Explications sur l'utilisation

1. Le contrôle des objectifs d'apprentissage est un outil servant à révéler les progrès réalisés durant la formation en entreprise. Il complète le rapport de formation obligatoire.
2. Le contrôle des objectifs d'apprentissage est basé sur la structure et le contenu du plan de formation.

Exemple :

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	date	visa
<b>Compétence opérationnelle 1.2 – Faire et utiliser des calculs, des croquis, des plans et des dessins spécifiques à la profession</b>								
<b>1.2.1.</b>								
<b>Calculs spécifiques à la profession</b>								
Dans leur quotidien, les plâtrier constructeurs à sec CFC effectuent les calculs des valeurs suivantes :								
- longueurs, superficies, volumes			X				7.9.13	HM
- masses, densités		X					4.4.13	HM
- durées de travail	X						15.8.12	HM
- proportions (pourcentage/ pour mille)				X			4.3.14	HM
- dimensions sur l'objet					X		6.11.14	HM
- estimation de coûts simples					X		2.2.14	HM
- besoins en matériaux			X				6.11.14	HM
- rapports de mélanges			X				8.10.13	HM
- rendement						X	5.3.15	HM

Les progrès d'apprentissage peuvent être documentés en marquant les champs correspondants dans le tableau. Les champs marqués en blanc ou gris correspondent aux objectifs à atteindre du plan de formation et ils représentent des valeurs indicatives. Dans l'exemple ci-dessus, les objectifs n'ont été que partiellement atteints, car trois objectifs ont été réalisés plus tard que prévu. Les objectifs devraient en outre comporter les dates et les visas.

3. Le formateur(-trice) choisit la personne responsable de la rédaction du contrôle d'objectifs et décide de quelle manière le document doit être classé. Le formulaire peut également être tenu par l'apprenti(e) lui/elle-même.
4. Après chaque semestre, le formateur(-trice) discute des objectifs avec l'apprenti(e). Les deux parties confirment l'entretien semestriel par leur signature sur la première page du formulaire.

### Semestre 1

Ce contrôle d'objectifs  
d'apprentissage a été discuté le:

Signature du formateur(-trice):

Signature de l'apprenti(e):

### Semestre 2

Ce contrôle d'objectifs  
d'apprentissage a été discuté le:

Signature du formateur(-trice):

Signature de l'apprenti(e):

### Semestre 3

Ce contrôle d'objectifs  
d'apprentissage a été discuté le:

Signature du formateur(-trice):

Signature de l'apprenti(e):

### Semestre 4

Ce contrôle d'objectifs  
d'apprentissage a été discuté le:

Signature du formateur(-trice):

Signature de l'apprenti(e):

### Semestre 5

Ce contrôle d'objectifs  
d'apprentissage a été discuté le:

Signature du formateur(-trice):

Signature de l'apprenti(e):

### Semestre 6

Ce contrôle d'objectifs  
d'apprentissage a été discuté le:

Signature du formateur(-trice):

Signature de l'apprenti(e):

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>Compétence opérationnelle 1.1 – Comprendre la branche et l'entreprise</b>								
<b>1.1.1. Comportement orienté vers la clientèle</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC font preuve d'une attitude ouverte, correcte et exemplaire vis-à-vis des clients et des mandants.								
Ils gardent le contact avec le mandant et transmettent ses désirs au supérieur hiérarchique. (C3)								
<b>Compétence opérationnelle 1.2 – Faire et utiliser des calculs, des croquis, des plans et des dessins spécifiques à la profession</b>								
<b>1.2.1. Calculs spécifiques à la profession</b>								
Dans leur quotidien, les plâtriers constructeurs à sec CFC effectuent les calculs des valeurs suivantes :								
- longueurs, superficies, volumes								
- masses, densités								
- durées de travail								
- proportions (pourcentages/pour mille)								
- dimensions sur l'objet								
- estimations de coûts simples								
- besoins en matériaux								
- rapports de mélanges								
- rendement								
(C3)								
<b>1.2.3. Dessins de projets</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC effectuent des croquis d'éléments de construction ou de détails. (C5)								
<b>1.2.4. Lecture de plans</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC analysent les plans et croquis spécifiques à la profession et les utilisent pour:								
- détermination de site								
- détermination des cotes								
- mesures sur l'objet								
- reconnaissance de la surface à traiter et de la structure								
- détermination / besoins en matériaux								
- détails d'exécution et de construction								
(C5)								
<b>Compétence opérationnelle 1.3 – Planifier les processus de travail et installer le poste de travail</b>								
<b>1.3.1. Planification et préparation du travail dans l'atelier</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent, sur la base de la description du travail, d'éventuels plans, du programme de construction et des conditions externes, les travaux suivants :								
- planification du processus et des étapes de travail								
- choix et préparation des matériaux selon les quantités nécessaires								
- sélection et préparation des outils, appareils et machines nécessaires (C5)								

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

### Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>1.3.2.</b>								
<b>Analyse du lieu de travail sur le chantier</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC observent les conditions météorologiques (température, soleil, vent, hygrométrie) ainsi que d'autres impacts architecturaux sur le lieu de travail (comme par exemple un fond ou d'anciens revêtements).								
Ils adaptent leur planification en cas de besoin, puis entrent en concertation avec les maîtres d'oeuvre et les autres intervenants.								
Ils rendent compte des modifications à leurs supérieurs hiérarchiques. (C5)								
<b>Compétence opérationnelle 1.4 – Préparer le travail, élaborer des comptes-rendus</b>								
<b>1.4.1.</b>								
<b>Protéger et recouvrir les parties de construction</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC protègent les éléments non concernés par les travaux à l'aide des matériaux adéquats.								
A cet effet, ils utilisent les matériaux suivants avec les outils et les appareils appropriés selon leurs besoins :								
- film plastique								
- carton								
- papier								
- bandes adhésives								
- tissu de protection								
- panneaux en fibres dures								
(C3)								
<b>1.4.2.</b>								
<b>Mise en place du dépôt des matériaux et de l'environnement de travail</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC installent le dépôt des matériaux et l'environnement de travail de façon ordonnée et sécurisée, et maintiennent les deux emplacements en ordre. (C3)								
<b>1.4.3.</b>								
<b>Monter des échafaudages</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC installent les échafaudages suivants de manière indépendante :								
- échafaudages de surface								
- échafaudages sur tréteaux								
- échafaudages roulants								
Ils s'assurent de la sécurité de tous les intervenants. (C3)								
<b>1.4.4.</b>								
<b>Rédaction de rapports</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC rédigent, consciencieusement et selon les instructions, les rapports quotidiens et hebdomadaires relatifs au travail et aux missions, puis les remettent à leur supérieur hiérarchique en temps voulu.								
Ils rendent compte des points suivants:								
- consommation des matériaux								
- temps de travail								
- incidents particuliers (journal de chantier)								
- travaux supplémentaires/ travaux en régie								
(C3)								

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>1.4.5.</b>								
<b>Dossier de formation</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC tiennent le dossier de formation de façon autonome, conscients de leurs obligations et selon les consignes.								
Ils en discutent régulièrement avec leur supérieur hiérarchique. (C3)								
<b>Compétence opérationnelle 2.1 – Comprendre les processus chimiques et physiques</b>								
<b>2.1.1.</b>								
<b>Applications chimiques</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC utilisent leurs connaissances de la chimie dans leurs travaux de manière ciblée, par ex :								
- compatibilité des substances								
- effets de liants chimiques.								
(C3)								
<b>2.1.2.</b>								
<b>Applications physiques</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC appliquent de façon ciblée leurs connaissances de la physique dans leurs travaux, par ex :								
- adhérence de la surface à traiter								
- température de traitement								
(C3)								
<b>Compétence opérationnelle 2.2 – Poser des isolations à l'intérieur et à l'extérieur</b>								
<b>2.2.1.</b>								
<b>Matériaux, matériaux de construction, outils, appareils et machines</b>								
fait partie de l'objectif d'apprentissage 2.2.2								
<b>2.2.2.</b>								
<b>Isolations intérieures et extérieures</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC posent des isolations intérieures et extérieures dans les règles de l'art, selon les phases de travail ci-après :								
- fixer au mortier								
- fixer mécaniquement								
(C3)								
<b>Compétence opérationnelle 2.3 – Exécuter des crépis de fond et des couches intermédiaires</b>								
<b>2.3.1.</b>								
<b>Contrôler et évaluer la surface à traiter</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC contrôlent la surface à traiter et l'évaluent conformément aux normes SIA, fiches techniques de l'ASEPP/FREPP et des consignes des fournisseurs de crépis concernant :								
- l'humidité de la surface à le traiter								
- le pouvoir absorbant de la surface à traiter								
- la capacité de la surface à traiter resp. d'une couche existante à être recouverte								
- la stabilité de la surface à traiter								
- les propriétés des surfaces (rugosité, antiglisse, porosité)								
- la propreté (poussière, graisse, impuretés)								
- la température de la surface à traiter								
- les conditions climatiques (soleil, vent, humidité ambiante, température)								
(C4)								

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

### Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>2.3.2.</b>								
<b>Méthodes de contrôle</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC appliquent les méthodes de contrôle suivantes de manière appropriée pour contrôler et évaluer les surfaces à traiter								
- essuyer (à la main)								
- essai d'humectation								
- apparence								
- essai de grattage								
- frapper								
- essai de déchirement								
(C3)								
<b>2.3.3.</b>								
<b>Appareils de contrôle</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC utilisent les appareils de contrôle de l'entreprise de manière appropriée pour contrôler et évaluer les surfaces à traiter, par ex. :								
- appareil de mesure de l'humidité de la surface à traiter								
- appareil de mesure de l'humidité ambiante (hygromètre)								
- appareil de mesure de la température de la surface à traiter								
- appareil de mesure de la température ambiante								
(C3)								
<b>2.3.4.</b>								
<b>Préparations des surfaces à traiter</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC préparent la surface à traiter de façon appropriée avec les mesures suivantes:								
- nettoyage éventuel de la surface à traiter de façon mécanique ou chimique								
- rendre la surface à traiter rugueuse								
- déshumidifier la surface à traiter								
- éliminer les couches défectueuses								
- appliquer les couches d'adhérence								
- monter les supports de crépi								
- installer les armatures et les pontages de fissure								
(C2)								
<b>2.3.5.</b>								
<b>Techniques de travail</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC appliquent le crépi de fond de manière appropriée. Ils effectuent les travaux suivants selon les consignes :								
- poser des profils de crépi								
- mélanger les matériaux de crépissage avec les appareils et machines correspondants								
- appliquer des crépis à la machine ou manuellement								
- poser les armatures ou pontages de fissure prévus								
- tracer et orienter les niveaux de crépi avec les appareils correspondants								
- raboter (rendre la surface rugueuse, éliminer les inégalités)								
- effectuer les travaux annexes tels que les coupes de séparation nécessaires								
(C2)								



## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

### Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>2.3.6.</b>								
<b>Matériaux</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC utilisent lors des travaux de crépissage de fonds les matériaux à base de :								
- plâtre								
- chaux								
- ciment								
- liants organiques								
(C3)								
<b>2.3.7.</b>								
<b>Outils</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC utilisent les outils et ustensiles suivants de manière appropriée et les entretiennent selon les consignes, en particulier :								
- diverses spatules, truelles et règles de plâtriers								
- truelle à lisser								
- taloche								
- règles de plâtriers (tracer et orienter)								
- rabot / rabot à grille								
- niveaux à bulle								
- laser								
- pinceaux / rouleaux								
- bouilloire								
- bac à gâcher								
- éponge								
(C3)								
<b>2.3.8.</b>								
<b>Appareils et machines</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC utilisent les outils suivants de manière appropriée et les entretiennent selon les consignes :								
- mélangeurs à la main (malaxeur)								
- mélangeurs automatiques (mélangeur continu)								
- machines pour combiner mélange et application (installation de transport/ à silo)								
- machines d'application (pompes à vis, pompes à piston)								
- appareils auxiliaires (compresseur, pompes de compression, pompes à eau, générateurs)								
(C3)								
<b>Compétence opérationnelle 2.4 – Exécuter des crépis à l'intérieur et à l'extérieur</b>								
<b>2.4.1.</b>								
<b>Contrôler et évaluer la surface à traiter</b>								
voir crépi de fond								
<b>2.4.2.</b>								
<b>Méthodes de contrôle</b>								
voir crépi de fond								
<b>2.4.3.</b>								
<b>Appareils de contrôle</b>								
voir crépi de fond								

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

### Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>2.4.4.</b>								
<b>Préparations des surfaces à traiter</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC préparent l'application des travaux de préparation suivants :								
- nettoyage de la surface à traiter de façon mécanique ou chimique								
- déshumidifier ou humecter la surface à traiter								
- éliminer les couches défectueuses								
- appliquer des couches d'apprêt nécessaires ou prescrites								
(C2)								
<b>2.4.5.</b>								
<b>Techniques de travail</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC posent un crépi de fond convenablement. Ils accomplissent les travaux suivants selon des consignes :								
- mélange des matériaux de crépissage avec les appareils ou machines appropriées								
- application du crépi manuellement ou à la machine								
- traitement de la surface par:								
- lissage								
- structuration manuelle								
- giclement mécanique								
- travaux annexes tels que								
- coupes de séparation								
- confection des joints et joints de finition								
(C3)								
<b>2.4.6.</b>								
<b>Matériaux</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC utilisent les matériaux suivants pour le crépissage de finition :								
- plâtre								
- chaux								
- ciment								
- liants organiques								
- silicate (potasse dissoute dans l'eau)								
(C3)								
<b>2.4.7.</b>								
<b>Outils</b>								
voir crépi de fond								
<b>2.4.8.</b>								
<b>Appareils et machines</b>								
voir crépi de fond								
<b>Compétence opérationnelle 2.5 – Réaliser des stucs</b>								
<b>2.5.1.</b>								
<b>Stucs</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC confectionnent un gabarit, forment un stuc rectiligne. Ils montent des stucs et confectionnent des onglets.								
Ils posent les éléments préfabriqués et les crépissent. (C3)								

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>Compétence opérationnelle 3.1 – Exécuter des constructions à sec sur des murs et des plafonds</b>								
<b>3.1.1.</b>								
<b>Matériaux, matériaux de construction, outils, appareils et machines</b>								
fait partie des objectifs d'apprentissage 3.1.2 à 3.2.8								
<b>3.1.2.</b>								
<b>Travaux de préparation</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent les travaux de préparation suivants:								
- déceler les installations électriques et sanitaires et en tenir compte dans la planification de l'exécution								
- mesurer et marquer la situation et l'emplacement des éléments d'après le plan ou les consignes								
- contrôle du poids de la charge du sol et répartition du matériau								
(C5)								
<b>3.1.3.</b>								
<b>Raccords</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent les raccords suivants :								
- lit de mortier								
- raccords réduits								
- raccords fonctionnels								
(C3)								
<b>3.1.4.</b>								
<b>Cloisons, parements de façade ou doublages en panneaux de plâtre</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent, avec des panneaux de plâtre, des cloisons, parements de façade ou doublages selon les phases de travail ci-après :								
- réaliser des constructions auxiliaires								
- poser des isolations et pare-vapeur								
- coller les panneaux (maçonner)								
- découper les panneaux et ajuster le raccord mur / plafond								
- sceller les installations électriques et sanitaires								
- intégrer des éléments complémentaires tels qu' huisserie de fenêtres ou de portes								
- poser des protections d'arêtes								
- spatuler la surface								
- réaliser les coupes de séparation ou joints de dilatation nécessaires								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C5)								
<b>3.1.5.</b>								
<b>Cloisons, parements ou revêtements avec sous-contructions</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent, avec des sous-contructions et panneaux, des cloisons, parements ou revêtements conformément aux phases de travail suivantes :								
- réaliser la sous-contruction avec les renforts éventuels								
- poser des isolations et pare-vapeur								
- intégrer les éléments compl. comme les huisseries de portes ou de fenêtres et éléments sanitaires								
- effectuer l'isolation des vides								
- ajuster les panneaux <sup>[1]</sup> et les fixer à la construction avec la technique appropriée								
- colmater les joints à la spatule et les armer si nécessaire								
- poser des protections d'arêtes								
- traiter la surface								
- réaliser les coupes de séparation ou joints de dilatation nécessaires								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C5)								

<sup>[1]</sup> Les panneaux sont: panneaux en carton en plâtre, panneaux en fibre de gypse, panneaux de construction murale en plâtre et panneaux liés au ciment.

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

### Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>3.1.6.</b>								
<b>Parois spéciales</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC montent des parois en panneaux de plâtre aux caractéristiques et surfaces spéciales :								
<b>Fonctions</b>								
- parois d'insonorisation								
- parois anti-feu								
- parois décoratives								
- parois contre la pollution électromagnétique								
- parois de protection contre les radiations (rayons X)								
<b>Surfaces</b>								
- perforées								
- à fentes								
- sans joints								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C3)								
<b>3.1.7.</b>								
<b>Plafonds suspendus ou habillages de plafonds</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent des plafonds suspendus ou des habillages de plafond compte tenu des phases de travail suivantes :								
- pose de la sous-construction								
- montage des éléments complémentaires tels que lampes et éléments de ventilation								
- isolation des vides								
- ajuster les panneaux <sup>[1]</sup> et les fixer à la construction avec la technique appropriée								
- colmater les joints à la spatule et les armer si nécessaire								
- poser des protections d'arêtes								
- traiter la surface								
- réaliser les coupes de séparation ou joints de dilatation nécessaires								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C5)								
<small>[1] Les panneaux sont: panneaux en carton en plâtre, panneaux en fibre de gypse, panneaux de construction murale en plâtre et panneaux liés au ciment.</small>								
<b>3.1.8.</b>								
<b>Plafonds spéciaux</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC montent des plafonds spéciaux compte tenu des fonctions, matériaux et exécutions suivants :								
<b>Fonctions</b>								
- plafonds décoratifs								
- plafonds acoustique et d'insonorisation								
- plafonds anti-feu								
- plafonds de ventilation								
- plafonds de refroidissement								
- plafonds de mise à la terre (locaux sans radiations)								
<b>Matériaux</b>								
- panneaux de construction à sec								
- panneaux en fibres minérales (avec revêtement)								
- panneaux spéciaux (ex. panneaux acoustiques)								
<b>Exécutions</b>								
- plafonds troués								
- plafonds à fentes								
- plafonds sans joints								
- plafonds perforés								
- plafonds à cassette (division)								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C5)								

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>Compétence opérationnelle 3.2 – Exécuter des constructions à sec sur des sols</b>								
<b>3.2.1.</b>								
<b>Matériaux, matériaux de construction, outils, appareils et machines</b>								
fait partie des objectifs d'apprentissage 3.2.2 à 3.2.6								
<b>3.2.2.</b>								
<b>Travaux de préparation</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent les phases des travaux de préparation suivantes :								
- déceler les installations électriques et sanitaires et en tenir compte dans la planification de l'exécution								
- mesurer et marquer l'emplacement et la position des éléments selon le plan ou les consignes								
- contrôle du poids de la charge du sol et répartition du matériel								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C5)								
<b>3.2.3.</b>								
<b>Raccords</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC exécutent des raccords et des joints. (C3)								
<b>3.2.4.</b>								
<b>Sols posés à sec en panneaux de plâtre posés directement sur le fond</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC posent des sols à sec en panneaux de plâtre et en fibres directement sur le fond, conformément aux phases de travail suivantes :								
- monter les éléments de sol								
- exécuter les travaux de finition								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C3)								
<b>3.2.5.</b>								
<b>Sols posés à sec en panneaux de plâtre posés directement sur l'isolation ou le remblai</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC posent des sols à sec en panneaux de plâtre ou de fibres, conformément aux phases de travail suivantes :								
- poser la protection contre le ruissellement								
- poser le remblai ou l'isolation								
- poser les éléments de sol								
- effectuer les travaux de finition								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C3)								
<b>3.2.6.</b>								
<b>Chape liquide</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC coulent les chapes fluides selon les règles de l'art, en suivant les phases de travail ci-après :								
- déterminer la hauteur d'exécution								
- poser l'isolation								
- poser les films								
- poser les bandes de rives								
- déterminer les dilatations								
- couler la chape anhydrite								
- travaux de finition								
A cette fin, ils utilisent correctement les matériaux, appareils et machines appropriés. (C3)								

## Contrôle des objectifs d'apprentissage entreprise

### Plâtrier(-ère) constructeur(-trice) à sec CFC

	1 <sup>re</sup> année		2 <sup>e</sup> année		3 <sup>e</sup> année		accompli	
	semestre 1	semestre 2	semestre 3	semestre 4	semestre 5	semestre 6	date	visa
<b>Compétence opérationnelle 4.1 – Assurer la sécurité au travail et la protection de la santé</b>								
<b>4.1.1.</b>								
<b>Prescriptions</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC sont capables de reconnaître les causes de danger pour la santé et d'en évaluer les éventuelles conséquences. Ils respectent, ce faisant, les recommandations et prescriptions en vigueur (MSST-solution de branches N° 72, CFST, Suva, SECO) ainsi que celles de l'entreprise (C4)								
<b>4.1.2.</b>								
<b>Mesures</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC se protègent ainsi que leurs collègues de travail, par des mesures appropriées, les voies respiratoires, la vue, l'ouïe, la peau et leur motricité. (C3)								
<b>4.1.3.</b>								
<b>Prévention</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC respectent strictement les instructions d'utilisation, les symboles de danger, les modes d'emploi et les prescriptions en matière de sécurité pour:								
- échelles / échafaudages simples								
- substances dangereuses pour la santé								
- appareils								
- machines								
En cas de doute, ils s'adressent à leurs supérieurs hiérarchiques et utilisent au besoin les documents adéquats (EPI). (C3)								
<b>4.1.4.</b>								
<b>Urgences</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC expliquent d'après la solution de branche n°72 du MSST, comment ils doivent réagir et se comporter en cas de (brûlure, accident, intoxication ou blessure) et utilisent ces connaissances selon les besoins. (C2)								
<b>Compétence opérationnelle 4.2 – Assurer la protection de l'environnement</b>								
<b>4.2.1.</b>								
<b>Normes légales</b>								
Conscients de leurs obligations, les plâtriers constructeurs à sec CFC appliquent les normes légales et les consignes de l'entreprise pour la protection de l'environnement dans leur travail. (C3)								
<b>4.2.2.</b>								
<b>Protection de l'environnement et développement durable dans l'entreprise</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC appliquent correctement et consciencieusement, au quotidien, les principes fondamentaux en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable en vigueur dans l'entreprise. (C3)								
<b>4.2.3.</b>								
<b>Maniement des substances</b>								
Les plâtriers constructeurs à sec CFC évitent, réduisent et éliminent les déchets de manière cohérente et correcte selon les normes légales et les consignes de l'entreprise. (C3)								